



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV)

Syndicat mixte au cœur au cœur du massif alpin, à 30 minutes en voiture des plus grandes stations de ski françaises, et du Parc national de la Vanoise

Dans un territoire reconnu pour la qualité de son cadre de vie, offrant une grande diversité d'activités sportives, culturelles et de pleine nature,

recrute

un instructeur du droit des sols (h/f)

Voie statutaire ou contractuelle - Catégorie d'emploi rédacteur ou technicien (catégorie B) ou adjoint administratif (catégorie C)

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, établissement public porteur du SCOT et du projet de territoire, assure depuis 2015 un service d'instruction mutualisé des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.

Vos missions

Au sein du service ADS composé de 6 personnes et sous la responsabilité du chef de service, vous serez chargé (e) de :

- **L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur un secteur composé de plusieurs communes (PC, PA, PD, DP, CUB, DAET et DAAP).**
 - Vérifier la recevabilité et la complétude des dossiers dans le respect des délais et des contraintes réglementaires et juridiques.
 - Lancer les consultations appropriées et recueillir les avis des services concernés.
 - Échanger avec les élus et les agents des mairies sur les dossiers pris en charge par le service.
 - Garantir le respect de la procédure administrative de délivrance des autorisations d'urbanisme.
 - Rédiger les actes de procédures et les propositions de décision sur la base du recueil des avis et de la faisabilité réglementaire du projet.
 - Suivre l'évolution de la réglementation.
- **Assurer si besoin un rôle de conseil technique et réglementaire** auprès des administrés, des élus, des constructeurs, des pétitionnaires...
 - Réponse aux questions relevant de l'ADS.
 - Analyse de pré-projet et accompagnement des projets à enjeux.
 - Participation à des réunions sur les dossiers le nécessitant avec les élus et les porteurs de projet.
- **Participer**, de manière ponctuelle, **aux procédures d'élaboration de PLU** notamment dans l'écriture des règlements.

Vos aptitudes et compétences

- **Savoir-faire**
 - Savoir accueillir et conseiller les pétitionnaires.
 - Savoir lire et analyser les documents d'urbanisme et les plans d'un projet.
 - Etre capable de vérifier la conformité d'une demande d'autorisation d'urbanisme.
 - Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers (NEXT ADS).
 - Savoir rédiger les actes de procédures et de décisions administratives.
- **Savoirs**
 - Formation de niveau Bac +2 minimum.
 - Justifier d'une expérience significative dans le domaine de l'application du droit des sols.
 - Bonnes connaissances des codes de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement
 - Maîtrise des procédures spécifiques liées aux autorisations d'urbanisme.
 - Connaître les principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
 - Rigueur, précision, diplomatie, qualité relationnelle, pédagogie, travail en équipe et gestion du temps de travail.
 - Qualités rédactionnelles indispensables.

Les conditions d'exercice

- Poste à temps complet, basé dans les locaux de l'APTV à Moutiers (73)
- Télétravail possible
- Déplacements ponctuels dans les communes à prévoir, permis B obligatoire
- Rémunération selon expérience,
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (CDD de 3 ans renouvelable).

Vos avantages

CNAS, Compte Epargne Temps, versement participation prévoyance sous condition

Prise de fonctions : janvier 2024

Pour des informations complémentaires, merci de contacter le 04 79 24 00 10

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser au plus tard le 10 décembre 2023 à :

**Monsieur le Président - Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération Intercommunale - 133 Quai Saint Réal
73600 MOUTIERS
ou par courriel à aptv@tarentaise-vanoise.fr**